



L'essentiel de l'accessibilité numérique

LA HANDITECH

De quoi s'agit-il ?

L'accessibilité numérique est un **ensemble de bonnes pratiques et normes** qui s'appliquent à la **conception et au développement des sites internet ou applications mobiles**.

Ces bonnes pratiques couvrent :

- Des aspects fonctionnels
- Le design
- Le développement technique
- Le rédactionnel

Ces règles permettent de s'assurer que les supports numériques (sites internet, applications mobiles, documents...) sont parfaitement **accessibles à tous les utilisateurs**, y compris à ceux en situation de handicap.

Un site web ou une application mobile **accessible** permettent par exemple de :

- **Personnaliser via le navigateur ou le système d'exploitation l'affichage du site** (grossissement des caractères, modification des couleurs, changement de la typographie, arrêt des animations)
- **Naviguer à l'aide d'outils d'assistance** comme des synthèses vocales ou des plages braille.
- **Naviguer sans utiliser la souris**, avec le clavier uniquement, des contacteurs ou via un écran tactile.
- **Consulter** les vidéos ou podcasts à l'aide de **sous-titres ou de transcription**.
- Etc.

Comment prendre en compte l'accessibilité numérique ?

Il est essentiel de tenir compte de l'accessibilité numérique **le plus en amont possible**, notamment lors de la conception de plateformes et contenus numériques :

- Exigez le respect du **RGAA** (Référentiel Général d'Amélioration de l'Accessibilité) lors de projets de conception/développement ou dans vos cahiers des charges et spécifications.
- Vérifiez que vos équipes et vos partenaires sur le projet sont **sensibilisés** et **formés** à la bonne prise en compte de l'accessibilité et de ses standards.
- Faites-vous accompagner, si nécessaire, par des **experts et consultants spécialisés** pour vous aider à monter en compétence et vérifier la bonne prise en compte de l'accessibilité numérique dans vos projets.
- **Réalisez des tests utilisateurs** : l'intégration de personnes handicapées dans les processus de validation permet de vérifier l'utilisabilité de vos services.

Dans le cas de plateformes ou applications déjà développées, un **audit d'accessibilité** ou une analyse technico-fonctionnelle du projet peut vous permettre de faire un état des lieux et d'identifier les actions rapides à mettre en place pour améliorer l'accessibilité des utilisateurs.

Comprendre les bonnes pratiques d'accessibilité

Les bonnes pratiques d'accessibilité couvrent **des domaines complémentaires** et touchent **tous les métiers du numérique et de la communication** :

- Cadrage et pilotage de projets
- Conception (UX - User Experience) et design (UI – User Interface)
- Développement technique
- Recette et homologation
- Communication interne et externe

Quelques règles à mettre en place immédiatement

1. Proposer des **contrastes suffisants** sur les textes et les éléments d'interface (boutons, pictogrammes, etc.) pour garantir une **bonne lisibilité et compréhension** des interfaces.
2. Supporter efficacement les **fonctionnalités d'accessibilité** des systèmes d'exploitation comme le zoom ou l'agrandissement de la taille des textes, le renforcement des contrastes, les options de lecture audio, etc.
3. Éviter ou limiter les **mouvements et clignotements** pour les personnes atteintes de troubles de l'attention.
4. Garantir une **navigation fonctionnelle** à la souris mais également au clavier seul pour certaines personnes en situation de handicap moteur.
5. Proposer des **transcriptions et sous-titres** aux médias audios et vidéos pour les personnes sourdes et malentendantes.
6. Garantir une **compatibilité technique avec les technologies d'assistance** utilisées par certaines personnes en situation de handicap (synthèses vocales, plages braille, contrôles vocaux, etc.).

Exemple concret :

Si vous proposez une prise de RDV en ligne, chaque action, comme par exemple la sélection d'une date, doit être réalisable à la souris comme au clavier.

Découvrir davantage de règles d'accessibilité numérique

■ Le Référentiel Général d'Amélioration de l'Accessibilité :

<https://www.numerique.gouv.fr/publications/rgaa-accessibilite>

■ Le guide Communiquer pour tous : Guide pour une information accessible publié par Santé Publique France :

<https://www.santepubliquefrance.fr/docs/communiquer-pour-tous-guide-pour-une-information-accessible>

Découvrir des outils bureautiques utiles

La suite logicielle **Microsoft 365** vous aide à rendre vos supports numériques accessibles grâce à la dictée vocale, la description automatique d'images, le sous-titrage automatique.

Les adhérents de l'association La Handitech

La Handitech et ses adhérents peuvent **vous accompagner et vous orienter dans vos démarches** vers une meilleure accessibilité numérique. N'hésitez pas à nous contacter :